

## Ministère de la Culture

# FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Choeur de Chambre de Luxembourg  
ayant son siège social à l'adresse 10, bd. John Joseph Pershing  
L-2323 Luxembourg  
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F 9760  
(à biffer si non applicable), représentée par Mme Stéphanie Brinck  
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures  
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte  
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Brinck Stéphanie  
Fonction: Directrice administrative  
Date: 19 octobre 2022

Nom: Dembeck Till  
Fonction: Membre du Comité

Cachet:

  
**Choeur de Chambre  
de Luxembourg**

